



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE OPTION BACKUP MYSQL PRO applicable aux formules D'HÉBERGEMENT WEB MUTUALISÉ

Version en date du 01 juillet 2020

Les présentes Conditions Particulières de Vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société Ligne Web Services - LWS, société par action simplifiée au capital de 500.000 euros, identifiée sous le numéro 851 993 683 RCS Epinal, dont le siège social est sis 2 rue jules ferry 88190 Golbey, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com», «a-a-hebergement.com», «mister-hosting.com», «misterhosting.com», «007heberbergement.com», «heberbergementwordpress.fr», «1heberbergement.com» (ci-après «LWS» ou le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service « Option Backup MySQL Pro », applicable aux formules d'hébergement web Mutualisé (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV »). En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

Toute demande de prestation de service « Option Backup MySQL Pro », applicable aux formules d'hébergement web Mutualisé, est soumise à l'expédition préalable par le Client d'un bon de commande dans les conditions ci-après déterminées. Elle implique, votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CPV se trouve à l'adresse du site Internet suivie de « /cgv ».

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CPV ont pour objet de définir les conditions relative à l'option « Backup MySQL Pro », applicable à toute formule d'hébergement web mutualisé.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

L'option « Backup MySQL Pro » permet au client de bénéficier de sauvegardes journalières de l'ensemble des bases de données présentes sur le compte concerné. Le client dispose d'un historique de sept (7) jours. Il peut restaurer une sauvegarde par jour maximum.

Les sauvegardes automatisées, sans aucune garantie à cent pour cent (100%), sont effectuées sur deux (2) machines hébergées séparément et avec un stockage physiquement redondé avec la technologie RAID.

ARTICLE 3 : LIMITES

LWS met en oeuvre tous les moyens possibles afin de faire des sauvegardes sur deux (2) serveurs séparés. Toutefois, LWS ne garantit pas la restauration complète des données sauvegardées aux clients et se dégage de toutes responsabilités.

Le système est un système de sauvegarde cent pour cent (100%) automatique, sans aucune garantie à cent pour cent (100%) que l'intégralité des données soient sauvegardées, ni même que la sauvegarde ait fonctionnées. LWS met en oeuvre tous les moyens possibles afin de faire des sauvegardes mais LWS ne pourra en aucun cas garantir la restauration des données.

Le Client est seul responsable de ses données. Il est donc fortement conseillé au Client de réaliser lui-même une sauvegarde intégrale de ses données régulièrement, ailleurs que sur les serveurs de LWS. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris toute cause non expressément visée par les présentes.

Dans tous les cas, LWS ne pourra être tenu responsable de la perte de données totale ou partielle du Client, ni de perte d'exploitation, ni de quoi que ce soit par le Client. A titre de préjudice, seules les sommes du mois en cours à la hauteur de ce que le client a engagé auprès de LWS seront remboursées.



ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Toute option est liée au contrat d'hébergement web, le client devra donc régler la totalité de la période restant à l'engagement de l'hébergement web afin d'activer son option.

L'option sera renouvelée en même temps que l'hébergement web, dans la même durée que celui-ci.

Le client a la possibilité de supprimer son option à tout moment depuis son espace client directement.

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION

Le client pourra exercer son droit de rétractation dans un délai de trente (30) jours après achat de l'option si il n'a utilisé aucun des services inclus dans l'option.

Aucun remboursement au prorata des mois restants ne sera possible si le client supprime son option avant expiration du compte d'hébergement web.

ARTICLE 6 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Epinal (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE

Le client s'engage à respecter les lois françaises et internationales en vigueur durant toute la durée de vie du contrat.

Le présent contrat est régi par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit Français.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.

Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.